



Communiqué de presse

UNE AGRICULTRICE LOTOISE AU COMITE NATIONAL DE LA CONFEDERATION PAYSANNE POUR DEFENDRE TOUJOURS LES PAYSAN.NES ET LEUR REVENU

5 paysan.nes lotois.es ont participé au congrès de la Confédération paysanne du 15 au 17 avril à Langres, en Haute-Marne. Trois journées de débats, de réflexion et de convivialité, rassemblant plus de 300 confédéré.es.

Des orientations fortes pour les deux prochaines années

Le rapport d'orientation, adopté à l'unanimité, affirme la volonté de la Confédération paysanne de continuer à défendre et accompagner tous les paysan.nes. Défendre l'élevage et les éleveur.euses, qui font face à de nombreuses difficultés : sanitaire, climatique, renouvellement des générations, accès aux abattoirs... Obtenir des prix minimums garantis, notamment lors des discussions à venir sur l'Organisation commune des marchés agricoles. Lutter contre les prédateurs de la valeur, contre les accords de libre-échange, dont le Mercosur. Nous serons également force de propositions pour faire évoluer la PAC car le statu quo sur cette politique est impossible.

11 motions proposées par les Confédérations départementales ont été adoptées. Une motion vise à mieux soutenir l'agriculture d'Outre-mer et en particulier les agriculteur.ices diversifiant leur exploitations et œuvrant à l'autonomie alimentaire locale. Une deuxième motion, soutenue par la Confédération paysanne du Lot, appelle à poursuivre le travail engagé pour améliorer les droits des paysannes et la place des femmes dans le monde agricole et lutter contre les violences sexistes et sexuelles en se donnant des objectifs ambitieux comme la parité au sein des instances départementales comme régionales et nationales... Le congrès a également voté une motion de soutien à la mobilisation contre le projet TGV Lyon-Turin qui va détruire plus de 1500 hectares de terres agricoles. Un projet qui symbolise, comme l'A69 et les mégabassines, des modèles archaïques face aux enjeux de transition, d'installation et de renouvellement des générations.

Une lotoise au sein d'un comité national renouvelé et féminisé

Si la mixité au tiers est en vigueur depuis plus de 20 ans à la Confédération paysanne dans les instances nationales, c'est aujourd'hui un Comité national de 64 membres dont 44% de paysannes qui a été élu! Parmi elles, Adeline Garric, co-porte-parole de la Confédération paysanne du Lot et récemment élue à la Chambre d'agriculture. Adeline est paysanne-boulangère, éleveuse de brebis et poules pondeuses sur la commune d'Aynac. Engagée à la Confédération paysanne depuis son installation en 2008 car « c'est le seul syndicat qui se bat pour une agriculture réellement viable et vivable », elle défend l'Agriculture paysanne comme une agriculture ouverte, répondant aux besoins des consommateur.ices et permettant aux paysan.nes de vivre dignement de leur métier. S'étant mobilisée pour faire prendre en compte de la diversification dans les revenus dans les premiers dossiers de Dotation jeunes agriculteurs de paysan-boulangier, elle poursuit son engagement aujourd'hui sur la cohabitation des éleveurs et du loup, la reconnaissance de la place des femmes en agriculture et la dénonciation des accords de libre-échanges.

Contacts :

- Adeline Garric : fermerava@gmail.com; 06 85 18 84 43
- Alexis Esteulle : ladourmelle@laposte.net; 05 65 10 80 60
- Confédération paysanne : conf.paysanne.lot@gmail.com; 06 19 12 95 01